

À nos lecteurs

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **22 (1893)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *A nos lecteurs.* — *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg* (Suite.) — *Chronique littéraire et artistique de la Suisse romande.* — *Les examens de recrues pour l'année 1891* (Suite). — *Partie pratique* : Mathématiques. — *Bibliographies.* — *Correspondance.* — *Nouveaux envois.* — *Avis important.*

A nos lecteurs

A l'occasion du renouvellement de l'année, le rédacteur d'une revue éprouve le besoin, semble-t-il, de se mettre en rapports plus directs, plus intimes avec ses lecteurs. Il profite volontiers de cette circonstance, non seulement pour présenter à ses lecteurs l'expression de ses sentiments et ses vœux de nouvelle année, mais encore pour faire une revue du passé et pour appeler leur attention sur certains points qu'il considère comme importants ou actuels. Pour nous, après avoir appelé les bénédictions divines les plus abondantes sur l'année qui va s'ouvrir, sur les travaux, sur le ministère de nos chers instituteurs, sur l'enfance qui leur est confiée, nous voulons, sans autres préambules, émettre quelques observations tout d'abord sur la marche de notre Société fribourgeoise d'éducation.

Que notre Société ait donné au corps enseignant une cohésion qu'il n'avait pas autrefois; qu'elle ait établi une union plus confiante, plus cordiale entre les autorités scolaires, le clergé et les instituteurs; qu'elle ait contribué au progrès de l'instruction primaire, à la réforme des méthodes, au renouvellement des manuels, ce sont là autant de faits que personne ne s'avisera de contester. Nous n'insisterons pas.

Avouons cependant que notre Société pourrait avoir plus de vie. Il est vrai que les travaux et les compositions des sociétaires sont exceptionnellement nombreux. Ce résultat nous le devons, avant tout, au concours de MM. les Inspecteurs. Mais il nous semble que nos assemblées annuelles pourraient être plus fréquentées. Certains instituteurs n'y apparaissent jamais.

La distance peut être un obstacle pour quelques-uns, lorsque l'assemblée se tient dans une ville éloignée. C'est le cas des instituteurs placés aux extrémités de nos districts ; mais comme le lieu fixé pour nos réunions varie chaque année, l'éloignement ne saurait être une excuse pour personne de s'absenter continuellement.

Un instituteur sincèrement dévoué et désireux de se tenir au courant des perfectionnements des méthodes, ne peut se désintéresser aux questions que l'on discute dans nos assemblées générales.

Depuis quelques années, il est vrai, la bonne harmonie qui n'avait cessé de régner jusque-là parmi les membres et les diverses classes de notre association : magistrats, prêtres et instituteurs, a failli être troublée par des personnes ne faisant pas même partie de notre Société, lesquelles cherchent ou à entraîner les instituteurs dans des discussions irritantes sur des sujets étrangers à la pédagogie, ou même à se faufiler dans les rangs de notre Comité.

Le Comité actuel, comme celui des années dernières, saura nous défendre contre ces intrusions étrangères. Nous ne doutons pas que notre Société ne reprenne, dans le calme, les traditions de travail et de progrès qui ont fait sa force et ses succès. Tenons-nous en garde contre les discussions qui ne sont pas de notre compétence quelque noble qu'en soit l'objet. Ainsi les questions politiques proprement dites ne nous concernent pas. Les questions théologiques appartiennent aux conférences décanales et à l'autorité spirituelle. Notre champ d'activité est assez vaste, assez fécond, assez important pour que nous n'éprouvions pas la tentation d'empiéter sur le terrain d'autrui.

Lutter contre la routine, introduire dans nos écoles toutes les améliorations apportées ailleurs aux méthodes, aux manuels, au matériel scolaire ; se maintenir au niveau du corps enseignant des autres cantons par nos efforts de tous les jours, en élargissant continuellement le cercle de nos connaissances ; retremper souvent nos forces, relever nos courages défailants par la prière, par la pratique de la religion ; travailler, en un mot, au progrès de l'instruction de l'enfance dans un esprit sincèrement catholique et national, telle doit être notre tâche. N'en sortons pas.

Les résultats des examens de recrues témoignent hautement, pour la plupart de nos districts, des efforts que font nos inspecteurs et nos instituteurs pour élever le niveau de nos écoles

primaires. Cependant la statistique fédérale prouve que si nos écoles rurales sont en général sur un bon pied, elles sont loin de fournir aux écoles secondaires ou régionales un contingent d'élèves en rapport avec les autres cantons. Citons quelques chiffres. Sur 100 agriculteurs il y en a, à Zurich, 18 qui ont fréquenté une école supérieure, 9 à Soleure, 8 dans les Grisons, 12 à Lucerne, 1 dans le Valais et 3 dans notre canton de Fribourg.

Il est certain qu'une participation plus nombreuse aux écoles régionales et secondaires nous assurerait, non seulement un rang plus élevé dans l'échelle fédérale, mais, chose plus importante, des agriculteurs plus instruits comme aussi des fonctionnaires plus capables. Nous ne doutons pas que, placées sous la main énergique qui est appelée à les diriger, nos écoles secondaires ne continuent à progresser et à se multiplier.

L'évolution que le monde subit actuellement au point de vue agricole et industriel, autant qu'au point de vue économique et politique, réclame une instruction plus développée, plus générale. L'Etat qui tenterait d'entraver ce courant, serait bien vite emporté. Il faut donc seconder ce mouvement des idées tout en le dirigeant. Nos populations rurales, comme les habitants des villes, ont besoin d'une instruction plus profonde, plus large; une instruction, non pas de mots, non pas de formes grammaticales ou autres, mais de connaissances positives, réelles, ayant pour objet les choses dont l'enfance aura à s'occuper plus tard. Pour répondre à ces conditions nouvelles des temps actuels, nous voyons arriver le moment où l'Etat se trouvera dans la nécessité de donner aux futurs instituteurs un développement plus étendu, des connaissances scientifiques plus générales, en ajoutant peut-être une année d'étude au temps consacré actuellement à la préparation des instituteurs. Une amélioration, dans leur situation matérielle, correspondra nécessairement à ces exigences. Les sacrifices de l'Etat pour la formation chrétienne et scientifique de l'instituteur profiteront à la moralisation et au bien-être des populations.

En attendant l'heure de nous occuper plus spécialement de ces graves questions qui intéressent l'avenir de notre pays, tous nous nous efforcerons de nous élever, par nos études personnelles, à la hauteur des exigences professionnelles des temps nouveaux et le *Bulletin*, dans sa modeste sphère d'activité, fera en sorte d'y travailler dans la mesure de ses forces, avec le concours de ses chers lecteurs.

R. H.

